

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Multicultural Association Chaleur region Inc. Association multiculturelle, région Chaleur inc.		Date d'inspection Le 15 juin 2026	
Nom de l'établissement Garderie Association Multiculturelle Région Chaleur		Numéro de permis 2025023	
Adresse 378 King Street Bathurst NB E2A 1P3		Numéro de téléphone (506) 547-7651	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 34	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Rachelle Roy Arseneau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

-Visite à l'établissement en avant-midi pour une inspection de surveillance.
 -Le ratio est respecté lors de la visite.
 -Les médicaments sont rangés sous clé dans la cuisine (réfrigérateur) ainsi que le rangement de produits nettoyants situé dans le corridor, maintenu hors de portée des enfants
 -L'acétaminophène n'est pas administré sur les lieux
 -Les médicaments sur ordonnance se retrouvent dans leur contenant d'origine portant l'étiquette indiquant le nom du médecin, les instructions sur son administration et la période pendant laquelle il doit être administré.
 -Aucune EPIPEN, n'est retrouvé sur les lieux
 -Tous les enfants qui font la sieste ont un lit portatif convenant à sa taille.
 -Les enfants de moins de 15mois ont une couchette ou un parc désigné qui est conforme au règlement sur les lits d'enfant, parc...etc.
 -Il fut demandé de garder l'accès aux couchettes nettoyées, en cas d'incendie la sortie doit se faire sans obstruction.
 -Le personnel éducatif me confirme que la literie utilisée par les nourrissons et les enfants d'âge préscolaire sont envoyés à la maison les vendredis pour que les parents ramènent les draps et couvertures propres le lundi suivant.
 -Puisque l'ouverture de l'établissement est toute récente, il fut discuté avec les membres du personnel, l'importance de développer une relation de confiance et soutien avec chacun des enfants et famille. Différente méthode et/ou façon furent recommandées pour développer ce lien de confiance.
 -Durant la visite, il fut observé que le personnel éducatif est engagé auprès des enfants.
 -Il fut encouragé à avoir un four à micro-onde dans chaque local pour pouvoir réchauffer les repas des enfants ainsi que les biberons des petits sans avoir à attendre que tous les repas des enfants de la garderie soient réchauffés à la cuisine.
 -Durant ma visite, un enfant a fait une grande montée de fièvre. Il fut isolé des autres enfants, le parent fut appelé, mais aucun acétaminophène ne fut administré puisqu'il n'y en a pas sur les lieux. L'information fut donnée à la mère pour la clinique après-heure. Le formulaire d'exclusion fut rempli et sera signé au retour de l'enfant.

Commentaires généraux

-Pour faciliter l'heure de la sieste il fut conseillé de sortir les enfants qui ne dorment pas et de l'aient accueilli dans le bureau de la directrice. L'idée d'installer une petite table avec du matériel adapté fut apportée par la future directrice.

Observations: À mon arrivée les enfants terminent leurs collations et se préparent pour aller dehors, ils sont tous allés jouer dehors à l'exception des bébés, quelques poupons faisaient la sieste. L'agente pédagogique ainsi que la mentore en actualisation linguistique étaient présentes sur le lieu pour accompagner un groupe. Le repas fut servi et les enfants ont fait la sieste durant la visite.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 15 juin 2026

Date

original signé par

Chloé Lebreton

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 juin 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"